

**CONVENTION**

**ENTRE**

**L' UNIVERSITE COMENIUS DE BRATISLAVA  
FACULTE DE PEDAGOGIE**

**ET**

**L'UNIVERSITE MARC BLOCH DE STRASBOURG  
INSTITUT DE TRADUCTEURS, D'INTERPRETES ET  
DE RELATIONS INTERNATIONALES  
(ITI-RI)**

Afin de développer leur coopération dans le domaine de l'enseignement et de la recherche appliqués à la traduction, l'Université Comenius de Bratislava et l'Université Marc Bloch de Strasbourg conviennent de ce qui suit:

1. Il est organisé à la Faculté de Pédagogie de Bratislava un cursus conduisant au Diplôme d'université de traducteurs (diplôme de fin de 2<sup>ème</sup> cycle d'études) de l'Université de Strasbourg 11, placée sous la responsabilité conjointe de la Faculté de Pédagogie et de l'ITI-RI et conforme au programme élaboré dans le cadre du projet d'études de traduction en Slovaquie coordonné par l'ITI-RI (voir annexe). Le diplôme délivré permet de solliciter une inscription en 3ème cycle (post-maîtrise).
2. Les étudiants de niveau au moins équivalent à la licence admis à cette préparation sont sélectionnés par un examen dont les modalités sont établies conjointement par l'ITI-RI et la Faculté de Pédagogie. Cet examen doit obligatoirement comporter des épreuves concernant, outre le slovaque, deux autres langues de travail, à choisir parmi les langues enseignées à la Faculté de Pédagogie. Dans le cadre de la formation continue, les cours sont étalés sur deux années universitaires et les étudiants peuvent choisir un cursus bilingue.
3. Les étudiants de la Faculté de Pédagogie s'acquittent des droits universitaires et sont inscrits à l'Université Marc Bloch en première année de la section Traduction de l'ITI-RI. Une carte d'étudiant leur est délivrée. En outre, ils versent à l'UMB, au bénéfice de l'ITI-RI, des droits spécifiques fixés annuellement pour le DU de Traducteurs dans le cadre des conventions de partenariat, et approuvés par le Conseil d'Administration de l'UMB.
4. L'enseignement est assuré par des membres du personnel enseignant de la Faculté de Pédagogie dont la liste est transmise à l'Université Marc Bloch.
5. L'examen donnant droit au diplôme d'université de traducteur, délivré sous le sceau de l'Université Marc Bloch, est organisé à Bratislava en présence d'au moins un représentant de l'ITI-RI par matière linguistique concernée. Le choix des sujets par les enseignants de la Faculté de Pédagogie est soumis à l'approbation de l'ITI-RI. La note finale est attribuée par le Jury d'examen composée d'enseignants de l'ITI-

RI et de la Faculté de Pédagogie.

6. Les candidats au DU de traduction de l'ITI-RI ayant le slovaque comme langue de travail intégreront le DU de traduction à la Faculté de Pédagogie en cas de réussite à l'examen d'admission à Strasbourg. Les étudiants de la Faculté de Pédagogie admis au diplôme d'université peuvent s'inscrire en DESS de traduction/interprétation, mention traduction professionnelle, selon les modalités prévues pour les étudiants de l'ITI-RI.

7. L'ITI-RI assure une mission d'administration, de contrôle et de coordination pédagogiques par langue de travail à la fin du premier et du deuxième semestre d'études. La Faculté de Pédagogie prend en charge les frais de voyage et de subsistance pour deux personnes par semestre.

8. La présente convention est conclue pour une durée de 5 ans. Elle peut être dénoncée par l'une ou de l'autre des deux parties avec un préavis de 6 mois. En cas de renouvellement, elle devra à nouveau être soumise à la procédure d'examen. Elle entrera en vigueur après son adoption par les instances compétentes des deux établissements, et après accord de leurs autorités de tutelle. Fait en double exemplaire en langue française et slovaque, les deux versions faisant également foi.

Strasbourg, le 31 OCT. 2003

Bratislava, le

Le Président de  
l'Université Marc Bloch

Le Président de  
l'Université Comenius

Le Doyen de la  
Faculté de Pédagogie